

## - Lettre aux parents : Le choix du Latin en Seconde -

*Madame, Monsieur,*

Votre enfant achève sa scolarité au collège. Il hésite peut-être à conserver le Latin comme option au lycée en classe de 2<sup>nde</sup>. Voici donc quelques **éléments à prendre en compte pour l'aider dans son choix** :

- Le Latin apporte une aide efficace pour la préparation du **baccalauréat de Français** : travailler l'analyse, la grammaire et le commentaire en petits groupes permet de mieux maîtriser les techniques de l'épreuve que l'on passe en 1<sup>ère</sup>.
- Le Latin enrichit la **culture générale**, est utile en Histoire (programme de 2<sup>nde</sup>) et en Français (les auteurs latins sont les grands modèles de nos écrivains), notamment pour la dissertation et l'entretien à l'oral du baccalauréat.
- La fréquentation des grands écrivains, penseurs, scientifiques et philosophes de l'Antiquité est indispensable à l'acquisition d'une culture littéraire et générale complète.
- Le Latin constitue un précieux entraînement pour les **raisonnements logiques**, inductifs et déductifs.
- Plus concrètement, l'option facultative au baccalauréat permet d'obtenir une **mention** : seuls comptent les points au-dessus de 10, avec le **coefficient 3** ! La moyenne de l'épreuve se situe autour de 15 car celle-ci porte sur des textes préparés en classe.
- Les élèves apprécient à la fois l'ambiance d'un **groupe de 15** par rapport aux classes à 35, et la **variété des activités** : travaux de groupes, langue et civilisation, mise en voix, informatique, conférences, voyage ou sortie, expositions...
- Un constat : la note de Latin « remonte » souvent la **moyenne générale** du trimestre, même pour des élèves qui ne se sentaient pas au niveau en début d'année. La durée de travail personnel hebdomadaire est très raisonnable.
- Enfin, la mention « Latin jusqu'en Terminale » constitue, pour l'entrée en classe préparatoire, comme plus tard pour un employeur, **un gage de culture et de sérieux** qui fait la différence.

Madame, Monsieur, l'inquiétude de votre enfant est tout à fait légitime : n'hésitez pas à contacter les professeurs de latin si vous ou votre enfant vous posez d'autres questions. Cette lettre vous est adressée en tant qu'aide à la décision : l'option Latin constitue un réel atout pour l'avenir de votre enfant !

*Les professeurs de Latin du Lycée-Collège du Diois*

Michèle Brenier,  
Robert Delord

R. Guyomarc'h, proviseur